



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

**Arrêté préfectoral
portant inscription au titre des monuments historiques
d'une cloche (n°2 ; datant de 1612),
conservée dans l'église Sainte-Eulalie à Espagnac-Sainte-Eulalie (Lot)**

Le Préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite

- Vu le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture de la région Occitanie en date du 11 juin 2024 ;
- Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation de l'objet mobilier désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre souhaitable la préservation,

ARRÊTE

Art. 1^{er} : est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant, décrit sur la fiche annexée au présent arrêté :

cloche (n°2 ; datant de 1612)

conservée dans l'église **Sainte-Eulalie**, et appartenant à la commune de **Espagnac-Sainte-Eulalie (Lot)**.

Art. 2 : le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Art. 3 : le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

21 OCT. 2024

Fait à Toulouse, le

Le préfet de la région Occitanie,

Pierre-André DURAND

Annexe à l'arrêté préfectoral portant inscription au titre des monuments historiques d'une cloche (n°2 ; datant de 1612), conservée dans l'église Sainte-Eulalie à Espagnac-Sainte-Eulalie (Lot) **21 OCT. 2024**

Localisation	46 - Espagnac-Sainte-Eulalie
Edifice	église Sainte-Eulalie
Titre courant	cloche n°2
Localisation dans l'édifice	clocher
Matériau et technique	bronze : fondu
Dimensions	d = 42 ; h = 47
Inscription	Inscription : + IHS MARIA ORA PRO NOBIS BEATA EVLALIA. Date : 161Z (1612). Marque de fondeur : P et R entrelacées ?
Datation	1er quart 17 e siècle (1612)
Auteur	inconnu
Propriété	propriété de la commune
Description et historique Synthèse de la présentation en CRPA	Inscription en capitales romaines de grande qualité d'exécution. Le décor se limite à la présence d'un petit ostensor (marquant le début de l'inscription), de deux grandes croix latines garnies de rinceaux et fichées sur un piédestal, ainsi que d'une fleur de lys. A noter, l'utilisation de la lettre Z pour remplacer le 2 dans la date.
Etat de conservation	bon état : le joug et le battant ont été changé au début des années 2000
Avis CRPA 11/06/2024	inscription ; vœu de classement
Auteur de la fiche	Guillaume Bernard, CAO du Lot



Crédits photos :

Guillaume Bernard, 2024, © Inventaire général Région Occitanie, © Conseil départemental du Lot